

TCHAC 2021-2022

Commission Merchandising

Définition : Elle met en place des actions afin de proposer chaque saison une commande de produits dérivés pour les membres de l'association.

Composition : Mini : 1 personne responsable pour la logistique, 1 personne responsable pour le design/choix des produits, On peut avoir 4 personnes max

Objectif : L'objectif de cette commission est d'identifier les besoins en termes d'équipement sportif, soumettre les propositions aux adhérents et réaliser les commandes.

Le merchandising participe au développement d'un sentiment d'appartenance au club et permet d'en faire sa promotion en portant ses couleurs.

La commande de merchandising doit avoir lieu chaque année et proposer les produits classiques (Casquette, Chasuble, t-shirt ... À définir) et au minimum un produit spécifique à la saison. L'idéal est d'avoir la commande fin janvier/début février pour profiter du merch pendant la saison.

Missions :

- Gérer le partenariat avec l'équipementier
- Gérer les différents sponsors des équipes dans le clubs
- Choisir les produits qu'on veut proposer (types, couleurs, variantes...)
- Trouver un ou plusieurs fournisseur pour nos produits (équipementier du club ou autre)
- Définir un design
- Faire valider par le bureau directeur lors d'une réunion (Octobre/Novembre)
- Soumettre aux adhérents le produits validés pour commander (avec deadline)
- Passer les commandes

Concrètement, ça demande quel investissement ?

- Une réunion avec les membres de la commission (1h)
- Une réunion pour valider (optionnel)
- Suivre les directives de la commission communication pour transmettre les informations avec les adhérents et les relancer
- Gérer avec les fournisseurs
- Distribution des commandes (voir si les commandes en livraison à l'adresse avec une logistique clé en main ?)